

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO

Séance du 05 juillet 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Cinq juillet à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 28 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Décision modificative n°1 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgile CAVALLI à Michel COLONNA, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Santa DUVAL, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, François-Joseph SCANAVINO à Ange LARI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 5 avril 2024 adoptant le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la Commune,

Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées dans le Budget Primitif,

Après avis de la commission des Finances,

• **Section de Fonctionnement :**

Fonctionnement	Dépenses	Commentaires
6041 (020)	-5 000 €	Réajustement achats d'études
60631 (845)	-3 765 €	Réajustement Fournitures de voirie
60632 (845)	-3 000 €	Réajustement fournitures de petits équipements
6064 (020)	-2 000 €	Réajustement fournitures de voirie
61358 (317)	-8 000 €	Réajustement locations films cinéma
61351 (322)	-5 267 €	Réajustement entretien de terrains
6525 (025)	+2 892 €	Frais d'obsèques
6541 (01)	+873 €	Admissions en non valeurs
023 (01)	+23 267 €	Virement à la section d'investissement
TOTAL	0 €	

• **Section d'investissement :**

Investissement	Dépenses	Commentaires
2152 Op.103 (847)	+7 750 €	Barrières parking
21351 Op.146 (211)	+7 578 €	Menuiseries et portes coupe-feu école maternelle
2158 Op.167 (281)	-5 000 €	Réajustement acquisition matériel cantine
2151 Op.180 (845)	+16 033 €	Travaux Eclairage Public
2188 Op.184 (212)	-1 611 €	Réajustement Acquisition jeux Ecole maternelle
21534 Op.187 (023)	+12 639 €	Branchement électrique marché de Noël
2188 Op.187 (82)	+5 748 €	Climatisation gare routière
2313 Op.187 (518)	+18 522 €	Révision des prix marché et boulodrome
2188 Op.206 (321)	+12 705 €	Changement caméras gymnase
2313 Op.217 (331)	+103 168 €	Lots n°10 et n°15 + Avenants
2313 Op.221 (731)	-164 000 €	Réajustement bassin d'écêtement
21318 Op.227 (020)	+9 735 €	Enlèvement gravats ancienne discothèque
TOTAL	+23 267 €	

Investissement	Recettes	Commentaires
021 OPFI (01)	+23 267 €	Virement de la Section de Fonctionnement
TOTAL	+23 267 €	

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la décision modificative N°1 au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024 telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre, 1 Abstention (Dominique CARLOTTI).

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 08.07.2024

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 09.07.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20240705-2024-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2024

Fait à PROPRIANO, le 05 Juillet 2024

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

